



Association des victimes  
Des inondations  
de La Faute et de ses environs

Monsieur Le Maire  
Avenue de l'Océan

85 460 La Faute sur Mer

La Faute sur Mer le 9 novembre 2011

Objet : *demande d'autorisation pour ériger un mémorial sur la parcelle 851*

Monsieur le Maire,

Les familles de victimes de la tempête Xynthia souhaitent disposer d'un lieu de souvenir et de recueillement.

Elles aimeraient ériger leur mémorial sur la **parcelle 851**, à l'entrée du port de plaisance, proche de l'endroit où se trouve actuellement la banderole.

Ce terrain est la propriété du Syndicat des Marais de La Faute.

Monsieur Babin, Président de cette Association, nous a conseillé de nous adresser à vous afin de recueillir votre assentiment.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, nous sollicitons votre accord afin de donner dès à présent aux familles de victimes l'assurance que leur souhait, bien légitime après le drame vécu, sera pris en considération.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,  
Renaud PINOIT

PJ : courrier M. Babin du 16 février 2011